

**Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Parc des Expositions de Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY**

**Séance publique du 23 JUILLET 2020 à 17h00**

Date de convocation : 16 juillet mois 2020

<b>Délibération</b>
<b>N°C2020_115</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>77</b>
<b>Votants :</b>	<b>76</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>75</b>
Pour :	73
Contre :	2
Abstention :	1

**SECRETARE DE SEANCE : HERAS Guillaume**

**PRESENTS :** ABED Yamina ; ALAUX Sylvie ; ALVAREZ Jean-Michel ; ALVAREZ MARTINE ; AMBROSINO Jean-Marc ; BELART Xavier ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BOTHOREL Anouk ; BOUISSET Cyrielle ; BOUSQUET Didier ; BREHON Bruno ; CALMON Julien ; CALVET Jean-Claude ; CESAR Jean-Paul ; CHALULEAU Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; CHING Monique ; CLERGUE Guy ; COMBES Georges ; COURREGES Jean-Pierre ; COURTIEL Aurélia ; DAUZATS Christine ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; FRERE José ; GOUIRY Catherine ; GUENFICI Ali ; HERAS Guillaume ; HERNANDEZ Joël ; HUYNH-VAN Nathalie ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; JULES Jean-Claude ; KAISER Stéphanie ; LAPALU Christian ; LENOIR Alexia ; LOÏS Lydie ; LUCIEN Gérard ; MALQUIER Bertrand ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; PARRA Eric ; PECH Olivier ; PINET Marie-Christine ; POCIELLO Jacques ; PY Michel ; RENAULT Régine ; RIO Jean-Louis ; ROCHER Edouard ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis ; TEXIER Bruno ; THERON CHET Marie-Christine ; TUBAU Marcel ; VERGNES Magali ; VIALADE Alain ; VITASSE Florence

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE :** ALDEBERT Didier ; DARAUD Jean-François ; MOULY Didier ;

**EXCUSES :** RIVEL Jean-Luc ;

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE :** ALDEBERT Didier (délibération N°C2020\_129 et N°C2020\_130) ; DARAUD Jean-François (à partir de la délibération N°C2020\_123) ; MOULY Didier (de la délibération N°C2020\_85 à C2020\_94) ;

**EXCUSES AVEC PROCURATION :** BASTIE Yves ; CODORNIU Didier ; COUSIN Sylvie ; IBANES Alexandra ; LAUR Gilles ; PALMADE-GIMENEZ Muriel ; PENET Yves ; RAPINAT Evelyne ; THIVENT Viviane ; VICO Alain ;

**Nomenclature Etat : Finances locales – Emprunts**

**OBJET : FINANCES – Convention de remboursement d'un emprunt à la commune de Roquefort-des-Corbières dans le cadre de la compétence Gestion des eaux Pluviales Urbaines**

**Vu** le contrat de prêt N°00003264257, d'un montant de 100 000 Euros, au taux fixe de 0.87% remboursable par annuités constantes en 12 ans, contracté par la Commune de ROQUEFORT DES CORBIERES auprès du Crédit Agricole du Languedoc, et versé le 23 novembre 2019,

**Vu** l'objet du dit contrat, affectant cet emprunt à la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines,

## N°C2020\_115

**Vu** l'arrêté préfectoral N°MCDT-INTERCO-2019-277 du 9 octobre 2019 portant modification des compétences du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » et détermination de la composition du conseil communautaire,

**Vu** la délibération N°C2019\_274 du Conseil Communautaire du 29 novembre 2019 fixant le périmètre technique de la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines,

La commune de Roquefort-des-Corbières s'engage à poursuivre le remboursement de son prêt globalisé,

Le Grand Narbonne prendra en charge le remboursement du capital restant dû à la date de transfert de la compétence et correspondant au périmètre de cette compétence soit 24 575.90 €.

### **Par 73 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, le Conseil décide :**

- D'approuver la convention de remboursement d'emprunt avec la commune de Roquefort-des-Corbières telle que ci-annexée,
- De procéder au remboursement du capital restant dû à la date de transfert de la compétence et correspondant au périmètre de cette compétence soit 24 575.90 €, les crédits étant prévus au chapitre 16 du Budget Principal,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment ladite convention.

Pièce jointe à la délibération :  
Projet de convention

**Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu  
de sa transmission en  
Sous-Préfecture**

le : 7/8/2020  
et de sa publication  
le : 7/8/2020

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,  
Maître Didier MOULY,



Maire de Narbonne

Président du Grand Narbonne,  
Communauté d'Agglomération

